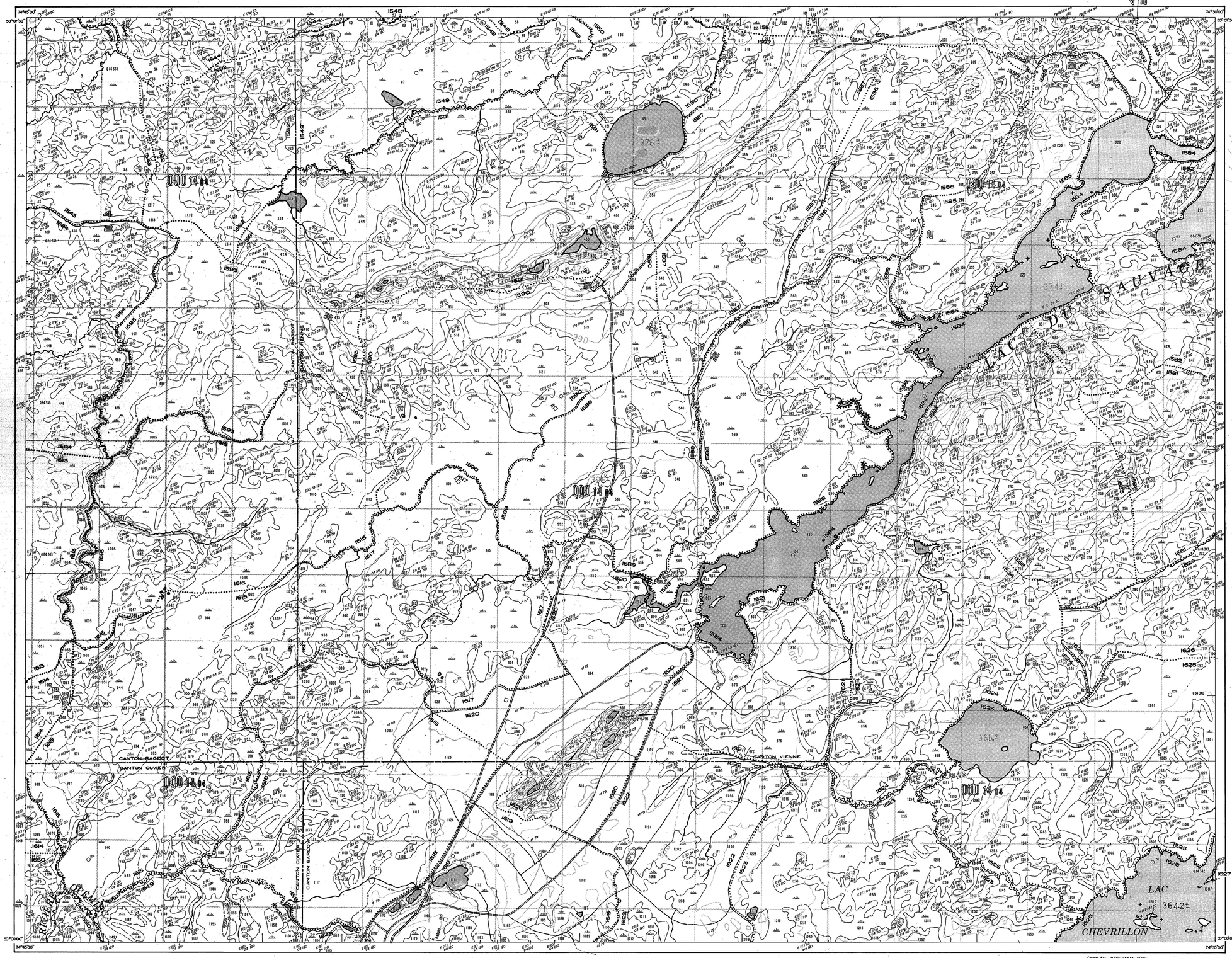

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (bâtiaux ou à pied)
Plantation à espèces aux
Plantation en récipients
Plantation en sillons
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les balsamières (sapinières)

N.B. Des interventions n'impliquant aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à mélèze
— — à cèdre
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tiges)
— — à thuya (cèdre)
— — à sapin
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou le sapin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec pin rouge
— — et/ou mélèze (pin blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinettes
— — avec pin gris
— — avec sapin
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — (plantation de pin sylvestre)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus à essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin gris
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
Peupliers avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Chênaies rouges (chêne rouge)
Érablières résineuses
— — à sapin
— — à pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences tolérantes
— — à essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peupliers
Chênaies rouges
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences tolérantes
— — à peupliers hybrides
Plantation d'érable à sucre
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers hybrides

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par épaisses légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Cicatrice sèche
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
00	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-00 (ans)	70-70 (ans)
90-00	90-70
90-50	90-90
00-50	00-90
00-70	70-00

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (pins inéquiens) Pures peuplements de tout volumes, tiges ayant au moins 40 cm.
Autres peuplements de tout volumes, tiges ayant au moins 40 cm.
Vinéquiens (vinéquiens) Pruche (Canadienne de tout volumes, majorité des tiges ayant au moins 40 cm.
Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6 (5m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L'alpes	0 à 30%	ovoïdes
Modérée	31 à 45%	T
Forte	46 à 60%	↑
Abrupte	61 % et plus	↑

Superficie entourée de pente > 25 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches pédiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 D 1 C 3 D 2 — S 2 C 4 B 3 D 1
S : défoliation
1 : classes de pente
D : classes d'âge
1 : classes de hauteur
C : classes de densité
3 : sous-group. d'essences
D : groupement d'essences
2 : classes de pente
B : classes d'âge
4 : classes de hauteur
C : classes de densité
3 : sous-group. d'essences
D : groupement d'essences
1 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE : Pierre Vincent Simard
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE : Dryade Consultants en environnement

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 26-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2*

000 14 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 403 06
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1628 *
Région écologique 12 b

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière | Année de publication : 1985
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/6/84
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-6	32-J-7	32-J-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-3	32-J-2	32-J-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-G-14	32-G-15	32-G-16	

32 J/2 S.E.

Compt. for. 8300-55(3-6016)

A jour : avril 1993.